

ses critiques de vouloir profiter indûment de l'augmentation marquée du coût du pétrole qui commençait alors à se faire sentir et de la dépendance des États-Unis sur le pétrole importé. Les critiques n'ont toutefois pas tenu compte du fait que notre "autonomie pétrolière" est plus apparente que réelle. Nous importons comme nous exportons du pétrole, dans des proportions à peu près égales. Environ la moitié de notre production est exportée aux États-Unis; l'autre moitié approvisionne la partie du Canada située à l'ouest de la vallée de l'Outaouais. En conséquence, les provinces de l'est du Canada dépendent totalement du pétrole importé, qu'elles achètent au prix international. Étant donné la majoration de ce prix, nous pouvons difficilement continuer d'exporter du pétrole aux États-Unis à un prix moindre que le prix du marché. En outre, la vente de nos produits à l'étranger au prix international est l'un des principes fondamentaux de notre politique énergétique. Il s'agit là d'une composante essentielle dans une économie qui dépend en grande partie de l'exportation de ses ressources naturelles. Voilà pourquoi nous avons imposé sur les exportations de pétrole une taxe qui reflète l'écart entre le prix interne et le prix international. Le Canada pourra ainsi obtenir une valeur marchande équitable pour son pétrole. La taxe à l'exportation diminuera au fur et à mesure que le prix interne grimpera, dans le cadre de l'objectif gouvernemental qui est d'intensifier les travaux d'exploration et d'encourager la conservation de l'énergie.

La question du volume futur des exportations de pétrole a constitué une source de préoccupations pour la population américaine. Récemment, il est devenu manifeste que les réserves connues du Canada n'étaient pas aussi importantes que les prévisions initiales le laissaient croire et, qu'exploitées au rythme actuel, elles s'épuiseraient sous peu. Il est également devenu manifeste que l'exploitation d'autres sources, notamment celle des sables bitumineux de l'Athabaska, s'effectuera à un rythme beaucoup moins rapide et à un coût beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait d'abord imaginé. Ainsi, vu l'absence de nouvelles sources d'approvisionnement, le Gouvernement canadien a décidé de mettre fin progressivement, au cours des dix prochaines années, à ses exportations de pétrole, dirigées à toutes fins utiles exclusivement vers les États-Unis.

Nous reconnaissons que cette décision pose certaines difficultés pour les États-Unis. La décision de procéder par étapes dans la suppression de nos exportations de pétrole témoigne de notre conscience des problèmes qui se posent dans certaines parties des États-Unis. Toutefois, vous conviendrez, je crois, que des raisons d'ordre économique et politique empêchent le Gouvernement canadien de continuer d'approvisionner des marchés au-delà de